



# COMMUNE DE TOSSE

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2011

Page 1 sur 3

Le conseil municipal s'est réuni le 16 septembre 2011, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DAULOUEDE, Maire.

Étaient présents : Jean-Claude Daulouède, Maire

Yvette Guastini, Alain Guastini, Bernard Dubert et Philippe Morichère, adjoints

Jean-Pierre Biremon, Karine Baudry, Maryse Cazenave, Lionel Couture, Nelly Danné, Vanessa Ferrou, Christophe Lafitte, Marie-Elisabeth Vonthron, Emmanuel Dejonghe, Patrice Nagouas, Frédéric Villenave conseillers municipaux

Pouvoirs : Emmanuel Dejonghe, à Lionel Couture

Absents : Christian Meynard et Annick Bougier

Secrétaire de séance : Yvette Guastini



Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 17 juin 2011. Approuvé à l'unanimité.

### 1 – Marchés construction d'une unité de jour pour l'accueil d'adultes handicapés

Suite à l'appel d'offres, l'ouverture des plis a donné les résultats suivants :

LOTS	ENTREPRISES	MONTANTS HT	MONTANTS TTC	
1	Maçonnerie	SARL Lesbats	51 483,72 €	61 574,53 €
2	Enduits extérieurs	SARL MABI	4 460,51 €	5 334,77 €
3	Charpente	SARL Lamarque	44 140,00 €	52 791,44 €
4	Gouttière descente	Sud-ouest gouttière	1 980,70 €	2 368,92 €
5	Plâtrerie	Aquitaine plâtrerie	34 391,60 €	41 132,35 €
6	Menuiserie ext alu	SARL Ascaraga	22 372,99 €	26 758,10 €
7	Menuiseries intérieures	EURL Morichère	12 778,84 €	15 283,49 €
8	carrelage faïences	SARL Frêche	21 796,87 €	26 069,06 €
9	Chape liquide	SARL A T C	4 510,44 €	5 394,49 €
10	Serrurerie	Nagouas	1 961,76 €	2 346,26 €
11	Sanitaires plomberie	SARL Lafitte	10 620,00 €	12 701,52 €
12	Electricité	SARL Pinsolle	21 904,32 €	26 197,57 €
13	Chauffage	DEC +	24 581,94 €	29 400,00 €
14	Peinture	SARL Degert	7 092,84 €	8 483,04 €
15	Fermetures extérieures	SARL Labastère	5 399,00 €	6 457,20 €
	<b>TOTAL</b>		<b>269 475,53 €</b>	<b>322 292,73 €</b>

Le montant estimatif de ces travaux s'élevait à 400 000 € TTC, hors honoraires du maître d'œuvre et études diverses.

Mr le Maire est autorisé à signer les marchés.

### 2 – Prise en charge par la commune des lotissements :

Labruquère – l'Atlantide – les Alouettes – Sainte-Marie – Lous Esquirots – les Grives – les jardins de Lalande – le Lucq 1, 1bis et 2.  
Suite à l'enquête publique et avis favorable du commissaire enquêteur, le Conseil Municipal donne son accord pour la prise en charge par la commune des voiries, réseaux et espaces verts de ces lotissements.

### 3 – Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Mr le Maire expose qu'il convient de délibérer sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. Il s'agit de définir le périmètre des communautés de communes (celui de MACS ne change pas) : avis favorable.

En outre, l'assemblée doit se prononcer sur la reprise des compétences de syndicats intercommunaux par la communauté des communes. Suivant l'avis de la communauté des communes, le Conseil Municipal émet un avis défavorable.



# COMMUNE DE TOSSE

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2011

Page 2 sur 3

**Pole Culinaire** : Mr le Maire signale que les tiers publics ou privés (communes membres, CCAS, EPCI, associations ...) pourront solliciter le Pole Culinaire de la communauté des communes pour la production de repas dans le cadre d'un évènement occasionnel. A ce titre, il conviendra de préciser, par convention, les termes de cette organisation.

**Tarifs repas écoles** : Mr le Maire donne lecture des nouveaux tarifs enregistrés en fonction des ressources, ainsi que des mesures en faveur des familles nombreuses, à savoir :

Quotient familial	Tarifs 2011
QF < 350	1,40
350 < QF < 450	1,60
450 < QF < 567	1,90
567 < QF < 723	2,15
723 < QF < 820	2,40
820 < QF < 905	2,65
905 < QF < 1050	2,90
1050 < QF < 1200	3,15
1200 < QF < 1500	3,35
1500 < QF < 2000	3,60
QF > 2000	3,80

30% de réduction sur le prix du repas du 3<sup>ème</sup> enfant. Gratuité des repas pour le 4<sup>ème</sup> enfant et au-delà.

**Portage repas à domicile** : Yvette Guastini signale que le portage a démarré le 5 septembre comme prévu. Les personnes intéressées par ce service ont toutes été visitées. Au final, 8 familles se sont inscrites, dont 3 couples soit 11 repas, mais c'est un peu le service à la carte :

- repas 1 jour sur 2
- 2 repas par semaine
- repas tous les jours sauf le week-end...

La distribution est assurée le matin (du lundi au vendredi) entre 8h et 10h à la satisfaction de tous. Le repas est facturé 7.50€ mais un barème en fonction des revenus 2010 est à l'étude. Il sera applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

#### Les dates à retenir :

- fin d'année, la distribution des colis est fixée au 5 décembre, le repas des + 70 ans le 7 décembre. Une réunion du CCAS concernant l'organisation de ces journées va être programmée prochainement.
- Noces d'or et de diamant : le 20 novembre. Les couples vont être contactés.

#### 4 – Divers

**L'Association des Riverains du Bas Tosse** envisage la restauration du lavoir du Mouréou. Cette association a présenté les plans ainsi que le devis qui s'élève à environ 20 000€. Une souscription publique va être lancée. Après délibération, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 1000€.

**Centre Leclerc** : Mr le Maire signale que l'installation de cette structure sur la route de Soustons a été refusé par le Centre Leclerc de Soustons. Une étude est en cours pour l'implantation au bourg (anciens Ets Lafitte).

**Nouveau commerce** : un permis de construire a été délivré pour l'installation d'une boulangerie-pâtisserie-salon de thé route de St Vincent, face à l'école. 4 autres locaux commerciaux sont également disponibles à la location.

**Ancien bar Casamayor** : le Conseil Municipal demande que l'auvent qui se trouve sur le domaine public soit retiré avant fin octobre 2011 du fait de la suppression du commerce.

**Sens unique** : la sortie de la place des marronniers sur le CD 652 va être supprimée. Un sens unique va être installé pour une sortie au carrefour de la médiathèque. Mr le Maire est chargé de prendre l'arrêté correspondant.

**Crèche Hossegor** : vu la participation financière trop élevée demandée aux communes pour l'inscription d'un enfant (2.50€/h), le Conseil Municipal n'accepte pas la proposition de la commune d'Hossegor.

**Taxe d'aménagement** : cette nouvelle taxe va, au 1<sup>er</sup> mars 2012, remplacer les taxes d'urbanisme (TLE, PRE, PVR ...) La commune doit délibérer avant fin novembre 2011 pour instaurer une taux de taxe d'aménagement et pratiquer éventuellement des exonérations.

**Bilan navette plage** : le bilan est satisfaisant, malgré le mauvais temps du mois de juillet. Ce service pourra être reconduit l'été prochain.



# COMMUNE DE TOSSE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 16 SEPTEMBRE 2011

*Page 3 sur 3*

Convocations diverse réunions : elle doivent être envoyées 3 jours francs avant la réunion mais dans la mesure du possible il faudra programmer 8 jours à l'avance.

Vente pins : Mr DUBERT signale la vente des 2 dernières parcelles de pins aux Ets Servary.

- n° 16 (9ha) : 64 000€
- n° 19 (9ha) : 73 000 €

Prochaine réunion du CM le 10 novembre à 19H

Séance levée à 21h